

DÉPENSES PUBLIQUES INCONTRÔLÉES

Tout le monde se serre la ceinture : SAUF L'ÉTAT !

La Commission européenne vient d'accorder à la France un délai supplémentaire de 2 ans pour ramener son déficit public sous le seuil de 3% du PIB. Mais, avec une dette qui dépasse 2.000 Mds€, n'est-ce pas reculer pour mieux couler ?

Quel est votre sentiment sur la situation de l'économie publique en France ?

François Asselin : Comme tous les Français, les chefs d'entreprise sont tristes de voir leur pays s'enfoncer, le chômage monter de mois en mois, les marges fondre... Depuis 40 ans, on s'est payé à crédit une société «cotonneuse» dans un monde qui doit rester en mouvement. Comme il y a toujours quelqu'un qui paye, c'est le pays qui a perdu en compétitivité. Se contenter de diminuer la hausse des dépenses ne saurait être à la hauteur des enjeux alors que le déficit cumulé de la

France dépasse aujourd'hui les 2.000 Mds€.



>>> «La Commission a choisi d'offrir un nouveau répit à la France, mais il ne s'agit pas pour autant d'un blanc-seing. C'est la 3^{ème} fois en moins de 4 ans que la France ne respecte pas ses engagements sur la baisse du déficit, ce qui vaut à notre pays d'être désormais placé sous surveillance renforcée par Bruxelles. Notre pays est en sursis. Le gouvernement ne pourra pas éternellement réclamer des délais supplémentaires».

Jean Bizet, sénateur (UMP) de la Manche et président de la Commission des Affaires européennes du Sénat

Qu'en est-il de la fameuse «règle d'or» consistant à interdire de présenter un budget en déficit ? Je propose que l'on remette cette idée

sur la table. De même, dans les collectivités, il conviendrait d'instaurer une règle faisant en sorte que la baisse des dépenses ne porte pas simplement sur les budgets d'investissement.

Olivier Cadic : Les Trente Glorieuses sont loin. La France dépense trop. Le poids de notre secteur public est trop important. La modernisation de l'action publique est indispensable pour rendre l'État et ses services plus efficaces et performants, moins coûteux aussi. Il faut aller au-delà de ce qui

est fait. Il faut également repenser le périmètre de l'État et définir les missions qui restent de sa compétence. Face à ces enjeux, le manque de courage du gouvernement est patent. Il n'a entrepris aucune réforme structurelle. Le budget 2015 est marqué du sceau de l'immobilisme et du manque de sincérité.

Stanislas de Bentzmann : Il y a une confusion totale dans les priorités de nos hommes politiques. Pour rassurer les marchés et tenter d'équi-

librer le budget de l'État, les impôts ont été augmentés, quitte à stériliser les entreprises et la microéconomie. C'est simple de voir que tous les pays d'Europe du Nord sont bien gérés,

«IL NE FAUT PLUS SANCTIONNER LA CRÉATION DE VALEUR ET L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE».

Olivier Cadic, sénateur UDI

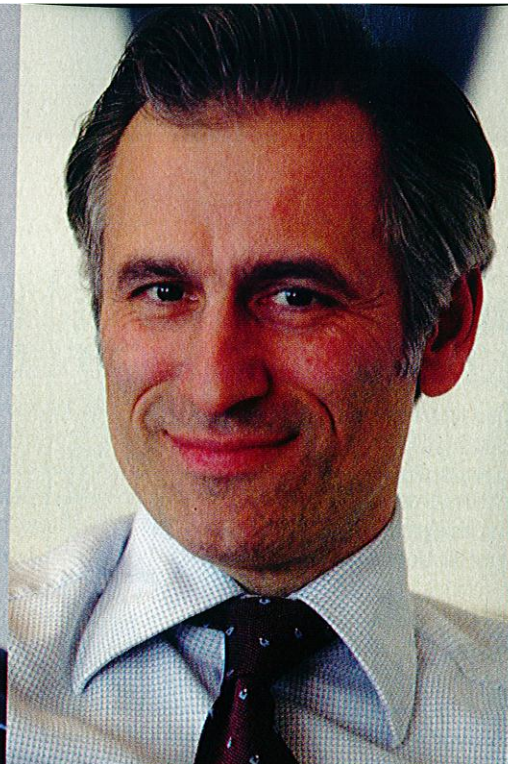
qu'ils n'ont pas de problèmes de coût du travail et un taux de chômage de 4 à 5% en moyenne. Et puis, vous avez les pays d'Europe du Sud, qui, eux, sont surendettés et ont des taux de chômage qui explosent. C'est vraiment vouloir le résultat sans faire le boulot. Faire croire que l'on reviendra dans la course sans faire des efforts d'équilibre budgétaire, c'est une illusion.

Avez-vous le sentiment que la sphère privée fait beaucoup plus d'efforts que la sphère publique ?

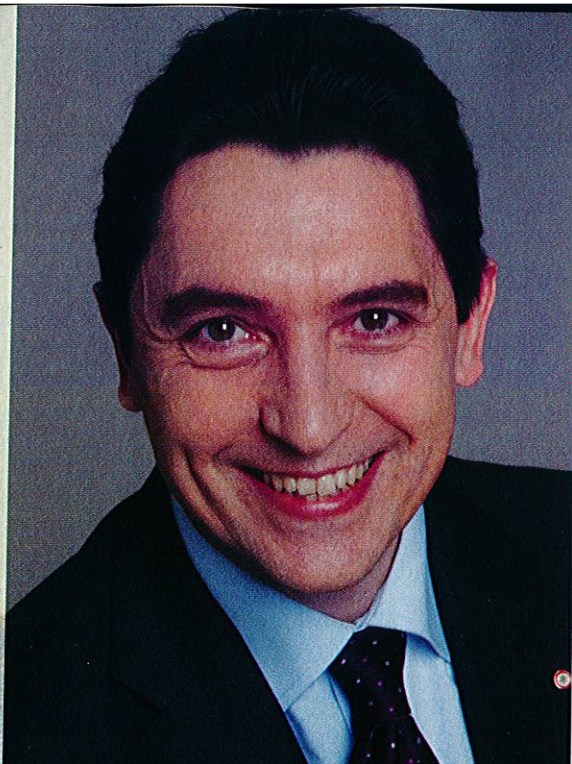
François Asselin : Nous faisons face à d'énormes difficultés, avec une économie qui ne redémarre pas et une société socialement coincée. Le problème, c'est la fonction publique,



François Asselin,
président de la
CGPME



Stanislas de Bentzmann,
président de Croissance
Plus



Olivier Cadic, sénateur UDI
représentant les Français
établis hors de France

les intermittents, les régimes spéciaux de retraite... Le secteur marchand avale des potions amères mais aucune réforme de fond n'est menée dans le secteur public. Les fonctionnaires eux-mêmes en souffrent. Ce qu'il faut, c'est encourager la prise de risque, remettre la valeur travail à la place qu'elle n'aurait jamais due perdre et accepter un peu moins de

**«L'ÉTAT DOIT SE CONCENTRER
SUR SES MISSIONS
RÉGALIENNES ET LAISSER
L'ÉCONOMIE AU SECTEUR
PRIVÉ».**

Stanislas de Bentzmann,
président de Croissance Plus

sécurité au profit d'un peu plus de liberté. Et surtout, mettre un stop aux décisions qui vont encore plomber nos trésoreries, nos salariés, notre activité... Nous ne réclamons pas plus d'argent mais moins de bâtons dans les roues.

Olivier Cadic : Dans le contexte économique que nous connaissons, nous ne pouvons pas nous permettre de faire peser des charges supplémentaires sur les entreprises. Par deux fois depuis mon élection, j'ai

fait voter un amendement au Sénat pour abroger les cotisations sociales sur les dividendes des gérants majoritaires de SARL, le taux de prélèvement devenant confiscatoire, à plus de 60%. J'ai expliqué que les dividendes, qui rémunèrent la prise de risque, ne devaient pas être confondus avec un salaire, et qu'il ne fallait pas sanctionner la création de valeur et l'esprit d'entreprendre. Par deux fois, la majorité socialiste de l'Assemblée nationale les a rétablies. Et dire que le Premier ministre clame partout qu'il aime l'entreprise !

Stanislas de Bentzmann : Les PME et les ETI sont les premières à souffrir des divers prélèvements fiscaux et sociaux. Pourtant, ce sont ces entreprises qui sont les plus à même d'être innovantes. Mais si l'on réduit leur capacité d'investissement en faisant peser sur elles une fiscalité trop lourde, elles ne peuvent se développer comme elles le souhaiteraient et porter la croissance de l'économie française. Nous avons mené une étude qui a montré que la progression continue des prélèvements fiscaux et sociaux depuis 10 ans avait eu des conséquences négatives à la fois sur l'emploi et sur la capacité d'investissement des entreprises interrogées, résultat de la diminution

de l'excédent brut d'exploitation de ces entreprises. Ce dont la France souffre, c'est des rentes installées qui concernent des entreprises publiques ou des entreprises protégées par la puissance publique. Cet état d'esprit nous tire vers le bas.

Pensez-vous qu'il soit possible de faire – enfin – les réformes qui s'imposent ?

François Asselin : Le souci des réformes, c'est qu'elles deviennent incontournables à un moment où le pays est en difficulté. Les Allemands ont fait leurs réformes à une époque où l'économie était florissante, plus facile à faire passer auprès de la population. Ils ont pourtant fait de très gros efforts avec l'intégration de l'Allemagne de l'Est. Ensuite, Gerhard Schröder, alors chancelier, a continué et n'a d'ailleurs pas été renouvelé dans son mandat, mais les finances publiques ont été assainies. Dans les cabinets ministériels, chez les parlementaires que nous alertons, on nous dit en off : «Vous avez raison»... Mais personne ne corrige les erreurs. Il nous faut des réformes de fond, pas des mesurette.

Olivier Cadic : J'ai l'impression que l'on attend toujours d'être dos au mur pour commencer à réagir. Et

15 mesures choc pour s'en sortir

Pour Agnès Verdier-Molinié, directrice du think tank économique : «*Tout le monde – ou presque – est d'accord, de la gauche à la droite : l'État doit être réformé au plus vite, autour des grands axes suivants : simplification, flexibilité, baisse de la dépense publique, baisse des impôts. Et la baisse de la dépense publique est une priorité absolue. L'empilement – des taxes, des lois, des décrets, des aides sociales, des strates administratives, des régimes de retraite, des exonérations – a produit un monstre dont la complexité et les dérives sont chaque année plus coûteuses pour les Français*». Face à ce constat, pourquoi les pouvoirs publics ne passent-ils pas à l'action ? «*En vérité, personne ne sait comment faire. Trois séries de freins existent et se nourrissent les uns les autres : l'empilement des structures et des textes produit une complexification sans précédent. Complexification qui, elle-même, multiplie les occasions d'abus et de dérives*». Pour éviter d'aller

dans le mur, Agnès Verdier-Molinié propose 15 objectifs à atteindre... au plus vite :

- n°1 : mener la revue des missions publiques de l'État**, des régions et des communes et les répartir en supprimant les doublons ;
- n°2 : finir la réforme inachevée de l'État** ;
- n°3 : 5.000 super-communes en France** d'ici 2025 ;
- n°4 : décentraliser la gestion des enseignants** au niveau local ;
- n°5 : 4,5 millions d'agents maximum** dans la fonction publique française d'ici 2022 ;
- n°6 : embaucher uniquement des contractuels** dans le non-régalié à partir de 2020 ;
- n°7 : recentraliser la politique sociale** et organiser la baisse des dépenses de protection sociale de 33 à 30% du PIB ;
- n°8 : limiter le nombre de lois, de taxes et de normes** ;
- n°9 : un régime unique de retraite par points**, un âge de départ à 65 ans en 2023 à raison de deux trimestres de plus par an (avec une part de capitalisation) ;
- n°10 : santé, responsabiliser**



Agnès Verdier-Molinié

les patients et réduire les redondances d'examens ;

- n°11 : flexibiliser le marché de l'emploi** et donc le Code du travail ;
- n°12 : mettre en place une fiscalité pro-entrepreneuriat** ;
- n°13 : poursuivre la réforme de la transparence de la vie publique** ;
- n°14 : engager une procédure de désendettement** avec pour objectif à long terme de faire baisser la dette de 700 milliards ;
- n°15 : grâce à tous ces objectifs**, l'objectif final est d'atteindre un maximum de 52% de dépenses publiques par rapport au PIB en 2022, 50% en 2025.

Agnès Verdier-Molinié est l'auteur de "On va dans le mur..." aux éditions Albin Michel

puis, face à une situation inédite, le gouvernement va toujours piocher une solution en rayonnage, même vermoulue, au motif qu'elle a pu marcher autrefois. En février, la commission des Affaires sociales du Sénat a procédé à l'audition de Vincent Destival, directeur général de l'Unédic, sur les perspectives financières de l'assurance chômage, en chute libre depuis 2008, la dette devant atteindre 28,5 Mds€ en 2016. À la question de savoir quand

était prévu le retour à l'équilibre des comptes, il nous a été répondu que ce

«IL FAUT ENCOURAGER LA PRISE DE RISQUE, REMETTRE LA VALEUR TRAVAIL À LA PLACE QU'ELLE N'AURAIT JAMAIS DUE PERDRE ET ACCEPTER UN PEU MOINS DE SÉCURITÉ AU PROFIT D'UN PEU PLUS DE LIBERTÉ».

François Asselin, président de la CGPME

n'était pas envisagé, parce le régime actuel jouait un «*rôle de stabilisateur automatique*». On comprend pour-

quoi le retour à l'équilibre de nos comptes n'est pas pour demain !

Stanislas de Bentzmann : Aucun membre du gouvernement n'a de réelle expérience en entreprise. Comment un gouvernement qui est censé représenter tous les Français peut être composé à 70% de fonctionnaires et à 30% de professionnels du monde politique ? Comment s'étonner ensuite que nos décideurs politiques aient une vision trop figée et dogmatique du monde de l'entreprise ? La rigidité des lois votées est source de perte de compétitivité. Résultat, la France a perdu 35% de part de marché sur le plan du commerce extérieur en 10 ans. Des chiffres alarmants qui nous classent en dernière position de l'ensemble des pays de l'OCDE sur la même période. Il faudrait une révolution culturelle pour que nos politiques soient convaincus que le rôle de l'État consiste à se concentrer sur ses missions régaliennes et laisse l'économie au secteur privé.

Quelles sont les pistes à explorer ?

François Asselin : Oser remettre en cause le statut des fonctionnaires, qui d'ailleurs ne sont pas au mieux dans leurs fonctions. S'ils étaient moins nombreux, mieux rémunérés, plus valorisés dans leur travail, en tenant compte aussi de leurs performances, comme au Danemark et en Suède, chacun y trouverait son compte. En France, nous comptons 90 fonctionnaires pour 1.000 habitants ; en Allemagne, ils sont 40. Et il faut aller vers plus de simplicité. Par exemple, pour le CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), il est question de le transformer en baisse de charges sociales. Encore un allègement, encore un processus complexe, encore des démarches... Il serait tellement plus simple de répartir sur une base zéro au niveau des taux de charges sociales.

Olivier Cadic : Il faut déplacer la fiscalité, de l'outil de production vers la consommation, via la TVA, pour assurer le retour des usines

François de Closets : «La protection sociale est source de nombreux abus !»

Pour le journaliste et écrivain François de Closets, l'inaction des gouvernements depuis la fin des Trente Glorieuses a conduit la France dans une situation explosive, au niveau économique comme au niveau politique.

Pourquoi affirmez-vous qu'il faut cesser de mentir aux Français ?

François de Closets : Depuis 40 ans, on a tellement menti à nos concitoyens qu'ils veulent qu'on arrête une austerité que l'on n'a pas commencée et qu'on commence une relance qu'on a jamais arrêtée. À force de vouloir préserver à tout prix l'existant face à la crise, on a découpé la France en deux, avec d'un côté une France protégée ou dynamique, et, de l'autre, une France complètement larguée et précaire qui ne sait plus où elle en est et qui ne supporte pas les changements.

Quelles sont les actions à mettre en œuvre ?

FdeC : Sur le chapitre des prélèvements, on atteint

pratiquement 45%, il est impossible d'aller au-delà. Parmi les changements à apporter, il faut faire reposer la protection sociale sur la consommation plus que sur le travail, revenir sur les innombrables niches sans grande justification. Pour cela, il faut tout de suite en finir avec deux convictions qui bloquent les Français. La première, c'est que les très riches peuvent jouer de l'optimisation fiscale pour payer peu d'impôts ; la seconde, que la protection sociale est source de nombreux abus. D'une part, remplacer le bouclier fiscal par le plancher fiscal qui limite les déductions possibles à un pourcentage très faible. D'autre part, lancer sans complexes la lutte à la fraude sociale. Des mesures simples et fortes pour que les Français aient la conviction que tout le monde paye ce qu'il doit payer et que nul ne reçoit plus que ce à quoi il a droit.

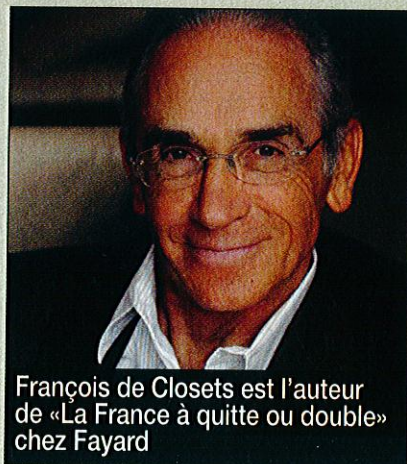
L'effort ne doit-il pas porter sur la réduction des dépenses ?

FdeC : En effet, tout va se jouer sur la dépense, mais c'est le

plus difficile. Tout le monde sait ce qu'il faut faire : revoir toute la fonction publique territoriale, 400.000 emplois à supprimer, revoir toutes les interventions et subventions des acteurs publics, supprimer toutes les structures inutiles, enserrer strictement la protection sociale... Et, surtout, faire sauter les oligopoles bureaucratiques, corporatistes, politiques et syndicaux qui étouffent le pays.

Dans votre dernier ouvrage, vous pensez que la situation peut conduire à l'arrivée au pouvoir des extrêmes.

FdeC : En effet, pour la France, c'est véritablement "quitte ou double" : "quitte", ce serait l'arrivée au pouvoir du populisme nationaliste ; "double", le sursaut du redressement. Un peuple traumatisé par un choc financier peut basculer vers les extrêmes. En Grèce,



François de Closets est l'auteur de «La France à quitte ou double» chez Fayard

ce fut à gauche, en France ce serait à droite. Or, notre pays ne peut plus éviter une telle crise. En l'absence de vraies réformes, les baisses du pétrole, de l'euro et des taux d'intérêt, les milliards de la BCE n'apporteront qu'un répit. L'incapacité de redresser nos finances nous conduira fatalement à la cessation de paiement, c'est-à-dire à la mise sous tutelle financière de notre pays. Face à l'angoisse et à la colère des Français, le pire aura toutes ses chances. Le meilleur aussi. Au rendez-vous du destin, il nous faudra quitter tout espoir ou redoubler d'efforts.

et de l'emploi en France. Dans les années 90, j'ai délocalisé mon entreprise dans le Kent, où elle bénéficiait de conditions fiscales beaucoup plus avantageuses. En France, les choses n'ont pas changé depuis. Il y a pénurie de main-d'œuvre dans le Kent et un chômage massif dans le Nord-Pas-de-Calais, deux régions distantes de quelques kilomètres à vol d'oiseau.

Stanislas de Bentzmann : Nous avons appelé l'État français à baisser

de 100 Mds€ les dépenses publiques. Cette somme correspond au différentiel

«IL NOUS FAUT DES RÉFORMES DE FOND, PAS DES MESURETTES».

François Asselin, président de la CGPME

de charges et d'impôts que nous subissons par rapport à l'Allemagne. Ces 100 milliards correspondent à de l'investissement, des dividendes, de la recherche et du développement qui ne sont, à l'heure actuelle, pas réalisés. Cette décision de réduction serait un message fort pour relancer l'investissement des entreprises qui se sont appauvries sous le poids de la fiscalité. Une pression

fiscale injuste et économiquement improductive. Preuve en est, les rendements des impôts ont baissé. Plus généralement, pour sortir la France de l'ornière, il faut regarder du côté de l'Europe du Nord qui connaît le plein emploi. Il faut donc flexibiliser le marché du travail, alléger la fiscalité des entreprises pour qu'elles investissent en France, simplifier le contrat de travail pour ramener vers l'emploi des gens qui en sont exclus.

Propos recueillis par Pascal Rosier

Stanislas de Bentzmann est l'auteur avec Pascal de Lima de «Les 35 heures, une loi maudite», aux éditions Eyrolles.